
Adresse de la société populaire et révolutionnaire de La Bassée à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et révolutionnaire de La Bassée à la Convention nationale, lors de la séance du 16 brumaire an III (6 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 456-457;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21632_t1_0456_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

z

[*Le conseil général de la commune de Fleury à la Convention nationale, s. d.*] (63)

Liberté, Égalité, République française
une et indivisible.

Représentans.

Quel beaume consolateur votre adresse a versé dans nos cœurs! qu'il est doux pour nous de voir les peres du peuple s'occuper aussi essentiellement de son bonheur! Quelle tendre sollicitude vous apportez a nous faire envisager les pieges que le faux patriotisme peut tendre a notre crédulité. En suivant d'aussi précieux conseils, nous n'avons rien à redouter.

Si vous jurez de rester à votre poste, jusqu'au moment ou la révolution sera consommée, nous vous jurons a notre tour de rester inviolablement attachés a la representation nationale; nous ne verrons qu'elle et ses sages décrets seront la boussole qui dirigera constamment les travaux des membres composants le conseil général de la commune de Fleury, treizieme canton du district d'Orléans, département du Loiret.

GOBION, maire et 11 autres signatures
d'officiers municipaux, notables et membres
du conseil, auquel s'ajoutent les noms
de 2 officiers municipaux et des 2 membres
du conseil qui ont regretté de ne pas savoir
signer mais qui y ont adhéré de tout coeur.

a'

[*Les citoyens libres de la section de la Réunion de Clermont à la Convention nationale, s. d.*] (64)

Legislateurs,

Non, les intrigans, les exagérés, les conspirateurs et tous les tyrans de l'univers ne peuvent rien sur les français : votre sublime adresse qui a si fortement frappé nos cœurs et nos esprits, est leur arrêt de mort : graces éternelles vous soient rendues! vous assurez notre félicité, nos victoires. Oui, vous êtes le centre unique ou se réuniront tous les rayons de l'esprit public, toutes les pièces différentes du faisceau de l'autorité. Nous vous renouvelons nos sermens; ils sont sacrés, nos cœurs les prononcent. République, une et indivisible, gouvernement révolutionnaire, anéantissement de la terreur, liberté, égalité, justice, courage, energie, humanité, Convention nationale, voila les gages et les garans de notre bonheur.

Vive la Convention! Vive la République.

Suivent 53 signatures.

(63) C 324, pl. 1392, p. 28.

(64) C 325, pl. 1411, p. 33. *J. Fr.*, n° 774; *Moniteur*, XXII, 457.

b'

[*Les citoyens composant la société populaire de Corbeil à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (65)

Citoyens représentans

Nous avons entendu avec le plus vif enthousiasme la lecture de l'adresse de la Convention nationale au peuple français.

Comme vous, nous aimons la vertu et la justice : notre voeu bien sincere est que vous mainteniez ces principes et que vous banissiez a jamais le systeme de terreur parce qu'il est indigne du peuple que vous representez. Des triumvirs seuls avoient pu l'imaginer et il ne peut y avoir que leurs complices, que de vils ennemis du bien public qui osent les redemander.

Continuez, citoyens representans, vos sublimes travaux; n'oubliez pas que l'education publique est essentielle pour éclairer le peuple; elle servira à lui faire connoître, de plus en plus, sa dignité, a lui faire chérir la révolution et à le mettre en garde contre ceux qui voudroient encore le tromper.

Maintenez le gouvernement revolutionnaire, afin que nous puissions jouir promptement des bienfaits de la constitution republicaine.

Comptez sur l'amour du peuple; il est debout pour surveiller, pour demasquer et pour livrer à la justice nationale tous ceux qui voudroient entraver la marche du gouvernement.

Nous vous protestons que nous ne reconnaitrons jamais d'autre point de raliement que la representation nationale.

Fait à Corbeil en l'assemblée de la société populaire régénérée, le vingt sept vendémiaire, l'an trois de la République française une et indivisible.

Suivent 52 signatures.

c'

[*La société populaire et révolutionnaire de La Bassée à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (66)

Citoyens Représentans.

Votre adresse au peuple françois lu dans notre seance du 27 vendemiere a été entendu avec interest, nous y avons remarqués avec plaisir que l'aristocratie verra encore cette fois evanouir ses projets liberticides, qu'elle aura encore inutilement organisé un plan de contre révolution; cependant a l'entendre une proscription sans retour etoit lancé contre les plus ardens patriotes et qu'il ne lui suffisoit pour les perdre que de les faire passer pour des agens de robespierre, mais votre surveillance active

(65) C 325, pl. 1411, p. 34.

(66) C 325, pl. 1411, p. 31.

sur les mascarades des ennemis de la république vient de jeter encore le desespoir parmi eux, en déclarant solennellement par votre adresse que le gouvernement révolutionnaire continuera de comprimer jusqu'à extinction tous les ennemis de la patrie et que les éternels continuateurs du royalisme ne resteront pas plus impunis que les véritables partisans des triumvirs.

Citoyens représentans, vous avez dans les mains les destinés du premier peuple de l'univers, vous savez qu'il ne peut être heureux que par l'affermissement de la République une et démocratique et qu'il préféreroit mourir mille fois plutôt que de ne pas voir réaliser ses espérances, vous ne souffrirez donc jamais qu'il soit porté atteinte à l'accomplissement de son bonheur.

Vivent la république démocratique et la Convention nationale.

La société a adhéré dans tout son contenu à la présente adresse et a arrêté qu'elle sera envoyé sur les champs.

Suivent 49 signatures.

d'

[*La société populaire et régénérée et les citoyens de la commune de Saint-Quentin à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (67)

Égalité, Liberté, Justice, Probité.

Citoyens Représentants,

A la lecture de votre proclamation au Peuple Français des applaudissements longtems prolongés sont partis de tous les coins de la salle de notre société; signes non équivoques de l'adhésion formelle que nous donnons aux grands principes de Démocratie que vous y avez développés, que vous garantissez au peuple et que le peuple souverain saura maintenir en dépit de ses nombreux ennemis.

Ces principes éternels, émanés de la nature, recueillis par J. J. Rousseau, et proclamés par vous, forment la base de notre conduite politique. Nous les avons placés en tête de notre règlement depuis notre régénération; ils y parlent à tous les coeurs, à tous les esprits, semblables à ces frontispices éloquens des édifices publics qui annoncent aux passans la divinité, à laquelle ils sont consacrés. Aussi nul citoyen n'est reçu parmi nous s'il n'a pas constamment pratiqué la justice et la probité; s'il n'aime mieux la Mort que la perte de la Liberté, de l'Égalité, de la fraternité; s'il n'est pas ami inséparable de la République, une et indivisible.

Nous avons juré, (et nous tenons à ce serment) nous avons juré une guerre implacable aux tyrans quels qu'ils soient, de quelques masques qu'ils se couvrent au dedans et au

dehors. Nous poursuivons sans relâche les aristocrates, les royalistes, les fédéralistes, dès qu'ils lèvent une tête audacieuse; les modérés dangereux, les intrigans, les ambitieux, les egoïstes, les insoucians; en un mot les gens sans moeurs, tous fléaux destructeurs du gouvernement Démocratique. Par conséquent, Législateurs, la Convention nationale est et sera toujours notre seul point de ralliement, tout ce qui n'est pas elle, nous est étranger et suspect, tout ce qui est contre elle, est notre ennemi déclaré. Nous l'anéantirons cet ennemi, s'il existe, dès que nous le connaissons. Armés de la massue populaire, nous sommes debout. Parlez, ordonnez, Législateurs, vous serez obéis et la représentation nationale sera vengée; car nous préférons les orages de la liberté, au calme de la servitude.

Vainement la calomnie, payée par l'or des puissances coalisées, publie dans la République que la Convention nationale veut anéantir les sociétés populaires. Ce mensonge est trop évident pour y croire, une bonne mère ne maudit pas tous ses enfants par ce que dans le nombre, il se trouve des scélérats. Si ceux-ci la deshonnorent, les autres font sa gloire et sa force en se ralliant autour d'elle.

Pères de la Patrie, les agitations intestines, renouvelées en ce moment par la malveillance et la perfidie, nous prouvent que la Révolution n'est point achevée. restez donc à votre poste jusqu'à la paix afin de maintenir avec force et constance le gouvernement révolutionnaire, mais que, précurseur de notre sublime constitution, il marche sur la ligne de la déclaration des droits, méconnue, foulée aux pieds par les vils conspirateurs que vous avez frappés du glaive de la loi, n'épargnez pas ceux qui veulent les imiter. La Convention nationale doit être pure comme l'aurore d'un beau jour. Lancez la foudre contre les orgueilleux titans qui tenteraient de s'élever, de rivaliser et de détrôner les dieux. Frainez d'une main hardie et vigoureuse le char rapide de la Révolution, et que dans sa course, il écrase enfin tous les ennemis du peuple!

Vive la République, une et indivisible! Vive la Convention nationale! Vivent les sociétés vraiment populaires.

Frères de la société :
LEGENDRE, *président*
et 77 autres signatures.

N : Beaucoup de membres de la société sont absens; ils seront portés au tableau que nous faisons en execution de la loi du 25 vendémiaire.

LEGENDRE, *président*.

Citoyens des tribunes :
Suivent 25 signatures.

N : Plus de deux cens citoyens, qui ont voté ont déclaré ne savoir signer sur l'invitation que je leur ai faite au nom de la société.

LEGENDRE, *président*.